



Yaoundé le 13 mars 2020

Objet : Atelier de formation sur le thème

« Lumière sur la fiscalité applicable aux entreprises camerounaises (Start-up, Etablissement, Société commerciales, Etc.) : - Généralités - Les inconvénients de la désinformation sur la fiscalité applicable à une entreprise - Quels sont les principaux impôts et taxes applicables à vos activités ? - Comment les calculer ? - Quand les déclarer ? - En cas de défaut de déclaration, quels sont les risques encourus ? - Comment se faire régulariser ? ».

La problématique de la désinformation concernant la fiscalité applicable aux PME est plus persistante que jamais au Cameroun. En effet, dans le souci d'améliorer le développement desdites PME, ainsi que la qualité de leur productivité, l'Administration Fiscale Camerounaise en a fait son cheval de bataille.

A cet effet, dans l'optique d'outiller encore plus les PME camerounaises pour leur permettre d'anticiper les lourdes conséquences (fiscales et financières) qui peuvent découler de la désinformation portant sur la fiscalité applicable à leurs activités, le Cabinet **TS & PARTNERS** vous propose un atelier de renforcement de capacité sur le thème **« Lumière sur la fiscalité applicable aux entreprises camerounaises (Start-up, Etablissement, Société commerciales, Etc.) : - généralités - les inconvénients de la désinformation sur la fiscalité applicable à une entreprise - Quels sont les principaux impôts et taxes applicables à vos activités ? - Comment les calculer ? - Quand les déclarer ? - En cas de défaut de déclaration, quels sont les risques encourus ? - Comment se faire régulariser ? ».**

Afin de travailler dans un cadre propice à la concentration et sous réserve de la modification du lieu initial prévu, ledit atelier se déroulera dans nos locaux sis à Bastos Carrefour Moto Georges derrière Hôtel NGUELA le **02 avril 2020 de 10 h à 13 h.**

Les frais de participation s'élèvent à 50.000 FCFA TTC (cinquante mille) par participant incluant les supports didactiques, la pause-café et l'attestation de formation.

Les personnels cibles sont : les futurs entrepreneurs, les dirigeants sociaux, les comptables, les fiscalistes, et toute autre personne intéressée.

Nous vous remercions de trouver ci-joint le bulletin de souscription et de nous le retourner rempli selon le nombre de vos collaborateurs qui participeront à l'atelier de formation.

Contacts : 696 75 86 95 / E-mail : contact@tsandpartners.com